

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 29 Septembre

LA POLITIQUE D'ÉCONOMIES

Tout le monde est résolu en principe à suivre une politique d'économies budgétaires, mais, dans la pratique, ces bons sentiments se traduisent par des résultats absolument opposés. Le budget de 1897 se soldera, si la Chambre l'accepte sans l'aggraver, par 3 milliards 387 millions de dépenses. Pour maintenir ce chiffre exorbitant, on se livre à des calculs qu'il est véritablement impossible de ne pas contester. On soutient, par exemple, que la majeure partie des crédits budgétaires est « incompressible », c'est-à-dire qu'elle ne peut pas être diminuée et on fait le raisonnement suivant : « Sur les 3,387 millions de dépenses, 1,244 millions et demi sont absorbés pour le service de la dette et des pensions ; 886 millions sont accordés à la guerre et à la marine ; il ne reste donc plus que 1,250 millions environ sur lesquels puissent porter les économies. Or, 1,250 millions ne sont pas une somme excessive pour couvrir toutes les dépenses des services publics, pour entretenir et renouveler « l'outillage matériel et moral du pays ».

Ce singulier raisonnement n'est qu'un mauvais prétexte pour continuer la politique de prodigalités. D'abord il est fort excessif de soutenir que les 2 milliards 200 millions absorbés par les intérêts de la dette, par les pensions, par la guerre et par la marine, ne sont susceptibles d'aucune réduction. Si nous suivions une politique de stricte économie, si notre budget était en excédent, il serait facile de réduire de 100 millions et même, dans quelques années de 200, les intérêts de la dette publique ; on pourrait convertir le 3 0/0 en 2 3/4, puis en 2 1/2 0/0, lorsque la période de garantie donnée aux porteurs sera expirée, c'est-à-dire en 1902. Quant aux pensions il est encore bien plus inexact

de soutenir qu'on ne peut en diminuer le chiffre. Il suffirait au contraire pour arriver à ce résultat de ne pas mettre prématurément à la retraite des fonctionnaires parfaitement valides, mais dont les emplois sont sollicités par des politiciens. De même, il n'est pas douteux que si les ministères de la marine et de la guerre ne changeaient pas aussi souvent de titulaires, on pourrait y introduire des habitudes d'ordre, d'économies et de bonne administration qui font forcément défaut en ce moment. La routine ne disparaîtra dans ces deux ministères, comme dans tous les autres, que lorsqu'ils auront à leur tête des chefs assurés du lendemain, et pouvant mener à bonne fin les réformes et les économies qui s'imposent.

Enfin nous n'insisterons pas sur les 1,250 millions dont l'ensemble des services publics est actuellement doté. Lorsqu'on parle de la nécessité d'entretenir et de renouveler un « outillage moral et matériel » ; on fait allusion sans doute à ces entreprises considérables et coûteuses de travaux publics, de chemins de fer électoraux, de bâtiments officiels et de constructions de toute sorte dont l'urgence n'a jamais été démontrée. Le jour où l'on voudra sérieusement réaliser des économies, il faudra faire sortir de nos budgets tous les chapitres qui ont pour objet de favoriser la corruption électorale : pensions aux prétendues victimes des anciennes révolutions, futurs chemins de fer sans trafic, fonctionnaires inutiles, etc. Nous ne savons pas à quelle somme pourra s'élever une pareille diminution de dépenses, mais nous avons des raisons de croire que le chiffre serait assez élevé pour doter le pays d'un budget solide et bien équilibré.

J. QUERCYTAÏN.

UN DISCOURS A PROPAGER

Un excellent discours, dans lequel est définie en une langue très claire et avec une persuasion communicative la politique des

réformes financières et des améliorations sociales, vient d'être prononcé par M. Four-nol, député de l'Aveyron.

L'orateur, s'adressant à son auditoire, composé surtout d'électeurs ruraux, réunis à Saint-Rome-de-Cernon à l'occasion d'un comice agricole, s'est exprimé en ces termes :

Messieurs,

Je suis heureux de présider cette année, comme les précédentes, la distribution des récompenses du concours.

J'ai l'honneur de représenter à la Chambre un arrondissement agricole, et c'est avec plaisir que je saisis tous les ans cette occasion de me retrouver au milieu de vous et de m'entretenir avec vous de vos désirs et de vos intérêts.

Messieurs, il n'est personne parmi vous qui ne se soit plaint souvent, et avec raison, des charges accablantes qui pèsent sur l'agriculture, il semble que tout notre système fiscal soit combiné pour frapper la fortune immobilière, au grand avantage de la fortune mobilière et pour faire supporter la plus grande partie des impôts par la classe agricole, la plus nombreuse et la moins favorisée de la nation.

Chacun de vous peut s'en convaincre par une expérience bien simple : comparez la situation de celui qui a une petite fortune, un revenu mobilier, à la situation du propriétaire qui possède une terre d'une valeur équivalente et qui vit sur cette terre qu'il cultive lui-même. Le premier ne payera relativement pas grand-chose à l'Etat sur ses revenus ; et même, s'il est rentier, par un privilège unique, il sera complètement affranchi de tout impôt. Quant à son capital, il peut le vendre de la main à la main, à l'insu du fisc, et ses héritiers évitent aisément les droits de succession.

Le propriétaire, au contraire, paye d'abord l'impôt foncier, le plus lourd et le plus mal réparti des impôts, l'impôt des portes et fenêtres, les journées de prestation. Vend-il sa propriété ? Elle subit d'énormes droits de mutation. La laisse-t-il en héritage ? Elle est frappée par les droits de succession. Enfin, comme la terre ne se dérobe pas, ne se dissimule pas devant l'agent du fisc, c'est la propriété immobilière qui supporte le poids des centimes additionnels, communaux et départementaux.

Aussi la question de la réforme des impôts dans un sens plus équitable et plus démocratique s'est posée d'elle-même. Il est des points sur lesquels tout le monde est d'accord : telle est, par exemple, la suppression de l'impôt des portes et

fenêtres et de la contribution personnelle et mobilière, condamnés par tous.

Mais on ne s'entend plus sur le régime qu'on substituera au régime actuel. Je n'ai pas à discuter ici les divers systèmes qui ont été proposés : Laissez-moi vous dire seulement que je souhaiterais qu'on examinât ces projets de réforme fiscale en eux-mêmes et avec l'intention soutenue de les faire aboutir, sans tant se préoccuper des personnalités politiques qui les ont mis en avant.

De ces projets, d'ailleurs, il en est un qui m'a paru particulièrement favorable à l'agriculture, parce qu'il comporte la péréquation de l'impôt sur les revenus mobiliers et immobiliers ; parce qu'il n'est pas un impôt de superposition et enfin parce qu'il nous procure une péréquation de l'impôt par départements, péréquation équitable et qui serait très avantageuse pour les départements surchargés, comme le nôtre ; c'est le système qui frappe d'un impôt, d'un taux égal tous les revenus, mobiliers comme immobiliers. Ce projet répond à des besoins trop vivement ressentis dans notre arrondissement pour que j'ai pu ne pas le soutenir, et je trahirais à la fois vos intérêts et le mandat que vous m'avez confié si je ne le votais pas.

Est-ce à dire que tout sera fait quand cette injustice fiscale sera en partie réparée ? Je ne le pense pas ; d'autres réformes doivent suivre, et d'abord celle de l'impôt foncier, qui écrase nos agriculteurs.

Je voudrais aussi que l'on distinguât entre le revenu-travail, qui est le capital en voie de formation du petit contribuable, de l'ouvrier qui travaille, lui et sa famille, qui épargne jour par jour, et la fortune acquise qui devrait être plus lourdement frappée par l'impôt.

C'est un principe d'une évidente justice que celui qui a beaucoup doit payer beaucoup et que celui qui possède peu doit payer peu. Nous sommes entrés dans cette voie par divers projets de loi votés par la Chambre : la réforme des droits de succession qui comporte la progression, la réduction du passif et l'affectation du boni aux dégrèvements des droits de mutation sur les petits immeubles. Dans le même ordre d'idées, nous avons voté la réforme du régime des boissons et la suppression du droit d'octroi sur les boissons hygiéniques.

Je m'honore d'avoir voté ces diverses dispositions.

Je suis, messieurs, de ceux qui pensent que la loi peut beaucoup pour améliorer le sort de l'ouvrier et du petit agriculteur ; je suis partisan des réformes progressives ; et c'est justement parce que je tiens avant tout à voir aboutir ces réfor-

meilleures avait souffert plus que d'ordinaire. D'ailleurs, il n'y avait rien à la maison en fait de provisions. Le plus simple lui parut d'aller chez les Dubois et de leur emprunter l'indispensable.

Mme Gerbal approuvant ce projet, Francis après l'avoir calmée et lui avoir promis de n'être pas dehors longtemps sortit sans avoir pris le soin de quitter son bourgeron de toile bleue.

Ah ! quel bon prétexte d'aller chez les Dubois ! qu'il bénissait presque la triste circonstance qui le dirigeait vers cette maison amie ! Une fois de plus il verrait Geneviève...

Chemin faisant (cinq minutes tout au plus de trajet) il songeait à elle et le souvenir de son rayonnant visage de vingt ans, de sa taille enchanteresse, et, surtout de ses aimables qualités, l'avait tenu si distrait qu'il n'avait point entendu l'invitation qui lui avait été faite d'entrer. Littéralement, il mourait de faim. Aussi bien volontiers se serait-il assis à cette table hospitalière et aurait-il passé la soirée auprès de Geneviève, mais à la pensée que sa vieille mère l'attendait dans son logement on désordre, il mit une sou-dine à son estomac comme à ses secrets désirs. Poliment il refusa de s'asseoir.

— Pourquoi ça ! firent en chœur tous les convives. C'est fête ce soir, Francis ; puisque tu es là, tu dois fêter avec nous.

— Vraiment, répondit le jeune homme, votre obligeance me confond. Eh bien, à votre santé, monsieur et madame Dubois.

Il but lentement avec un tremblement dans le bras, comme s'il faisait mal d'absorber quelque chose de réconfortant lorsque la pauvre vieille n'avait rien là-haut. Sans oser remplir le but de sa visite, il se leva.

— Allons, bon soir, dit-il en se dirigeant vers la porte.

Geneviève lui coupe gentiment la retraite.

— On ne s'en va pas ainsi, dit-elle, monsieur Francis.

(A suivre.)

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 1

LE

MÉCANICIEN GERBAL

PAR

Paul TIMON

Ouvrage couronné par la Société de tempérance

Entrez !

Et comme on n'entrât pas, Geneviève quitta la table et ouvrit la porte.

— Tiens ! c'est vous, Monsieur Francis Gerbal ! s'écria-t-elle très joyeuse, malgré ses efforts pour ne point le paraître. Vous n'avez donc pas entendu que nous vous avons dit : entrez !

Francis Gerbal s'excusa de n'avoir pas entendu. Il mit cela sur le compte du bruit de la rue... de la sonorité de l'église voisine ou bien peut-être de la distraction... que savait-il !...

Mauvaises raisons pour ne pas avouer la véritable : c'est qu'au moment de pousser la porte, il n'avait point osé ?

Et pourquoi ce grand garçon, ce rude mécanicien de P.-L.-M n'avait-il pas osé.

Rougissant et timide, il s'approcha gauchement de la table.

Autour étaient réunies douze personnes.

Au centre, à la place d'honneur, le père Dubois, un des plus habiles tisseurs de Lyon, bonhomme de cinquante ans, ayant quelque chose de « côté du cœur », comme il le disait à tout propos et à tout le monde. A droite et à gauche, suivant le gré de chacun, Ferdinand Dubois

frère du tisseur, contremaitre à la fonderie de rails d'acier Hartwig et Cie, sa femme Angélique, les garçons des deux frères (six ou sept, nous en avons oublié le nombre exact), tous travailleurs sages et rangés et enfin les jeunes filles, courageuses ouvrières occupées par Mme Vinchon, la plus honnête des couturières de la ville, qui fermait ses ateliers le dimanche quelle que fut la « presse ». Filles et garçons étaient titulaires d'un livret à la caisse d'épargne postale. Le livret grossissait de jour en jour à la grande joie des parents, heureux de voir leurs enfants imbus de forts principes, durs au labeur, après à l'économie, en possession d'une bonne santé, conséquence naturelle d'une excellente conduite et d'une tranquille conscience.

Sérénité complète sur les visages, contentement sans restriction dans les cœurs, affection sincère entre tous les membres de cette maison qui aurait pu servir de type à la famille *souche*. Toujours unie, qu'elle fût dispersée à tous les coins de Lyon où il y avait de l'argent à gagner, ou qu'elle fut rassemblée sous l'œil paternel du chef, la famille Dubois était dans la classe laborieuse de Lyon un rare exemple de concorde et la preuve matérielle irrefutable que l'ouvrier peut prospérer s'il a de l'ordre et de la tempérance.

On faisait précisément ce soir, les noces d'argent de Dubois, l'aîné, et de sa chère Arthémise.

— Mais approche-toi donc, Francis, s'écria le président de la table. Nous sommes douze, tu feras le treizième, qu'est-ce que cela te fait ? Personne ici n'est superstitieux ; tu nous porteras au contraire bonheur. Geneviève, une chaise et un verre à Francis.

Le jeune homme se recusa, faisant observer que sa place n'était point au milieu de cette réunion toute intime. Il ajouta, que s'il avait connu cette circonstance, il se serait discrètement abstenu de venir.

Geneviève l'interrompit au milieu de ses protestations.

— Hé ! pas tant de façons, Monsieur Francis ! asseyez-vous là, prenez ce verre pour trinquer à la santé de

mon père.

... et, l'interrompit Dubois, attention à ce que je vais t'y verser. C'est de ce certain petit cru de la basse-Bourgogne dont je fais descendre à la cave de temps à autre quelque vieux tonneau quand j'ai quelques sous de réserve. Hartwig n'a pas le pareil...

Francis s'inclina, car il savait le faible du tisseur pour sa cave qu'il soignait comme il faisait tout avec méthode et esprit de suite.

— As-tu soupé, seulement ? demanda Dubois.

D'instinct, avant de répondre, le nouvel arrivant jeta un coup d'œil sur la table. Les plats étaient délectés. Peu ou point de relief. Le robuste appétit des convives avait fait presque place nette.

— Il est neuf heures, dit Francis, assurément j'ai soupé...

Il mentait. Il n'avait pas encore soupé, et voici pourquoi.

Après avoir remis sa machine au dépôt de Perrache, il s'était rendu chez lui. Là, rien sur le fourneau, pas même la trace de préparatifs pour le repas du soir. Dans le logement il n'avait trouvé que le spectacle habituel : désordre dans les armoires, vaisselle brisée, mobilier désemparé, un véritable sac. Au milieu de ce chaos, sa vieille mère en larmes, suffoquée par les hoquets, exalant de bruyantes plaintes sur son malheureux sort, parlant même de se jeter par la fenêtre pour en finir avec la vie infernale que lui faisait son mari. Bon fils était Francis Gerbal. Il souffrait de l'existence sans équilibre que leur imposait à tous les deux son père, ouvrier détestable, le meilleur client des « empoisonneurs » de Lyon. Mais il n'osait blâmer. Tout au plus, un jour que Gerbal, suivant son habitude entre deux vins, leva sur sa mère une main brutale, s'interposa-t-il, l'œil enflammé et laissa-t-il échapper une protestation indignée promptement calmée toutefois par les prières de la pauvre femme.

Ce soir-là, dans l'état où il la vit, il se douta que la

mes que je ne puis accepter et que je combats les principes de ceux qui voudraient réformer la société par un changement immédiat et unique, par une brusque révolution, et qui appellent de tous leurs vœux la suppression de la propriété et la désorganisation de la famille.

INFORMATIONS

Service Militaire de Quinze mois

Sous ce titre, la *Revue des Deux Mondes*, publie une étude très nourrie et très approfondie, de M. le commandant C. de L..., qui se prononce en faveur du service de quinze mois.

La thèse que l'auteur défend n'est plus absolument neuve, mais comme elle s'étaie sur des arguments très sérieux, qu'elle aboutit à des conclusions précises et qu'elle répond à l'une des plus graves préoccupations de notre époque, nous avons cru devoir en présenter un résumé.

Par une analyse succincte des lois militaires étrangères, M. le commandant C. de L... nous montre la transformation qui s'est accomplie dans toute l'Europe depuis les derniers grands conflits qui ont troublé l'Occident: la guerre austro-prussienne et la guerre franco-allemande. Partout, sauf en Angleterre, à la place des troupes professionnelles d'autrefois, nous trouvons l'armée nationale fondée sur le service personnel et obligatoire. Au lieu des dizaines et des centaines de milliers de soldats que la France, la Prusse, l'Autriche de 1840 pouvaient mettre en ligne, nous voyons se dresser des forces gigantesques qui s'élèveraient au total à près de dix-sept millions d'hommes exercés pour les deux coalitions qui se partagent le continent, à quatre millions trois cent mille pour la France, à autant pour l'Allemagne. Et en présence de ces masses énormes soudain arrachées à la vie civile et destinées à y rentrer, le commandant C. de L... se demande, après beaucoup d'autres: avon-nous bien la solution vraie d'une forte organisation militaire? Ces innombrables troupiers sont-ils suffisamment encadrés pour être mus et dirigés et ensuite aller au feu?

Notre auteur n'ose répondre affirmativement; le service de trois ans — à plus forte raison celui de deux ans — ne sont pas de nature à produire un encadrement résistant. Du moins, on ne peut considérer comme tels les 23 ou 24,000 sous-officiers rengagés qui sont inscrits à notre budget.

Une autre question se pose, au reste, d'ordre social, celle-ci, et non plus d'ordre exclusivement militaire.

Chacun se plaint des charges qui incombent à la jeunesse; nous passons nos meilleures années — celles de la plénitude de l'activité — à la caserne! L'instruction militaire stricte, M. C. de L... est le premier à l'avouer, peut s'acquiescer en un an, et cela est si vrai, qu'au bout de six mois de service, tout homme est traité en ancien soldat. Les deux années que l'on doit encore à l'administration militaire, après ce stage indispensable n'aboutissent, suivant certains esprits pondérés, qu'à déshabituer les jeunes gens du milieu où ils ont grandi, des carrières qu'ils ont commencées, et désormais accoutumés à l'existence des villes, ils n'y veulent plus renoncer.

Or, le service de deux ans est inapplicable chez nous, dit M. C. de L..., et d'ailleurs inutile. Il faut donc trouver autre chose, car la tendance des esprits vers un autre régime ne fera que s'accroître, et l'on sera tôt ou tard obligé d'en tenir compte.

L'écrivain de la *Revue des Deux Mondes* nous propose alors une solution toute différente, où il prétend concilier, avec les aspirations du public, à la réduction des charges, l'intérêt de notre solidité militaire.

Notre solidité militaire, il l'assure, il la garantit contre toute défaillance en introduisant dans nos régiments une forte proportion de vieux soldats, de professionnels, « de rengagés, qui constitueront à l'égal des gradés de véritables cadres aux formations de réserve ». C'est suivre l'exemple de l'Allemagne, qui ne compte pas moins de soixante-dix mille anciens soldats rengagés.

Les aspirations de l'opinion, notre auteur les comble en astreignant le service à quinze mois et il est certain — il le dit formellement — que ces troupiers d'un an et quart, acquerront une instruction plus suffisante. « Par le contact qu'ils subiront, ces jeunes gens auront même certainement plus d'esprit militaire qu'ils n'en ont aujourd'hui. »

Reste la plus grosse question, la question budgétaire. Pour obtenir le rengagement de 250,000 vétérans, qui devraient former le noyau inébranlable de tout l'organisme, il faut accorder des primes et des hautes payes capables d'allécher les simples soldats. M. C. de L... évalue le coût qui en résulterait à 118 millions, mais il se garde bien de les inscrire au compte du Trésor. Comme il est équitable, à ses yeux, que seuls les bénéficiaires du nouveau régime en supportent les charges, il répartit entre eux, tous les frais de rengagement. La taxe militaire qui incomberait aux soldats de quinze mois, ressortirait en moyenne par tête à 411 francs, soit 17 francs environ par an, si l'on échelonnait, comme aujourd'hui, la perception sur vingt-quatre exercices.

Tel est le système que présente le commandant C. de L... A l'heure où le problème de la réforme militaire préoccupe tous les esprits, nous tenons à mettre sous les yeux de nos lecteurs toutes les pièces du débat.

La mort du maire de Grenoble

Grenoble, 28 septembre.

Une douloureuse nouvelle a consterné hier soir la population. M. Félix Poulat, brasseur, maire de Grenoble, conseiller général de l'Isère, est mort victime d'un terrible accident de voiture.

Le maire de Grenoble était âgé de cinquante ans. Il avait été élu maire au mois de mai. Il était père de deux fillettes et d'un petit garçon. Républicain sous l'Empire, M. Poulat jouissait de l'estime et de la sympathie générales.

Le conseil municipal a décidé que ses obsèques seraient faites aux frais de la ville; elles auront lieu mercredi matin.

La mairie et les bâtiments municipaux sont tendus de noir.

Accident à l'amiral Gervais

Le vice-amiral Gervais, commandant en chef de l'escadre active, vient d'être victime d'un regrettable accident. Il sortait de son salon, à bord du cuirassé *Brennus*, quand il glissa et tomba à

la renverse. Il reçut quelques contusions, heureusement sans gravité.

On a soigneusement caché le fait, et l'amiral Gervais présidera le banquet qu'il donne aux officiers de l'escadre active.

On pense qu'il pourra, ainsi qu'il a été convenu, partir pour Paris, où il confèrera avec le président du Conseil avant de se rendre à Cherbourg.

Les événements d'Orient

Voici l'effectif des forces navales et des troupes de débarquement actuellement à l'entrée des Dardanelles, prêtes à parer à tout événement, — ou même à bombarder Constantinople s'il le fallait: Angleterre, 7 navires (cuirassés, croiseurs, torpilleurs, etc.) et 1,800 hommes de troupes de débarquement.

Italie, 4 navires et 620 hommes.
Autriche, 5 navires et 700 hommes.
Allemagne, 8 navires et 550 hommes.
France, 9 navires et 2,300 hommes.
Russie, 4 navires et 700 hommes de ce côté-ci des Dardanelles et, dans la mer noire, tout une flotte.

La Grèce et l'Espagne ont chacune un vaisseau de guerre.

Au total, 34 navires et environ 6.500 hommes. Constantinople, 27 septembre.

On attache une grande importance à l'entrevue qui a eu lieu, avant-hier, entre M. Cambon et le sultan. Leur conversation a duré près de trois heures. Rien n'a transpiré. On semble attendre beaucoup d'une intervention active de la diplomatie française.

Alsace-Lorraine

Metz, 27 septembre.

Les autorités d'Alsace-Lorraine viennent de saisir un numéro du *Petit Bleu*, consacré à l'alliance franco-russe et à la visite du tzar en France.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Nous commençons aujourd'hui la publication d'un nouveau feuilleton dû à la plume de M. Paul Timon:

LE

Mécanicien Gerbal

Nos lecteurs liront avec un réel intérêt cette œuvre émouvante.

Nous publierons, dans notre prochain numéro, un excellent article de notre ami et collaborateur M. J..., sur les charges écrasantes de l'agriculture.

Chemins de fer d'Orléans

Nous donnons ci-dessous les modifications apportées au nouvel horaire des trains (service d'hi-

laissé seul une minute.

— Nous allons être bientôt fixés, nous voilà au cimetière. Entrons.

Autour de la tombe de Mme Mollien qu'ils avaient découverte tout de suite, les deux hommes ramarquèrent avec angoisse que la terre était piétinée en tous sens.

Le sol avait bu le sang de Paul, mais quelques gouttes qui avaient jailli sur les roses apportées par l'officier et terni la pureté de leur blancheur achevèrent de les convaincre qu'un terrible malheur était arrivé à leur ami.

— Ah! s'écria Maluni avec un douloureux gémissement, mes pressentiments ne m'ont pas trompé, mon capitaine est mort!

— Courons au Château-des-Pauvres, Paul y est peut-être, peut-être a-t-on besoin de nous, fit d'Orgeval?

Et ils reprirent leur course affolée dans la direction de la maison Mollien, stimulés par leur amitié pour l'officier, pour les jours de qui ils tremblaient en ce moment. Devant la grille, Maluni qui ne se possédait plus se pendit à la cloche d'entrée qu'il agita furieusement.

Ce fut M. Prosper, la mine effarée, les yeux rouges qui vint ouvrir.

— Qu'est-ce qu'il y a, Prosper? demanda d'Orgeval en le repoussant brusquement pour pénétrer dans la cour du château.

— Ah! monsieur, un terrible malheur, fit le cocher en reconnaissant le jeune homme.

Nous avons trouvé ce matin sur la tombe de madame le fiancé de Mlle, mourant, avec un coup de couteau dans le flanc.

Il aura été suivi par quelque malfaiteur qui l'a assassiné pour le dévaliser. Il n'avait plus rien sur lui, ni argent, ni bijoux, ni papiers.

Le médecin sort d'ici, il prétend qu'il y a pas de danger; maintenant nous attendons le commissaire.

Monsieur est complètement fou, il pleure comme un enfant, il se lamente, gémit, crie et se désespère.

ver), à partir du 15 octobre.

Train de Libos à Cahors. — Départ de Libos à 8 h. 20 du matin au lieu de 8 h. 29; arrivée à Cahors à 9 h. 53 comme précédemment.

Train de Cahors à Capdenac. — Départ de Cahors à 6 h. 27 du soir au lieu de 5 h. 23; arrivée à Capdenac à 8 h. 30 au lieu de 7 h. 27.

L'arrivée à Cahors du dernier train du soir de Capdenac, sera à 7 h. 34 au lieu de 7 h. 30.

Train de Brive à Cahors. — Le train qui part de Brive à 1 h. 10 du soir arrivera à Cahors à 4 h. 5 au lieu de 4 h. 3.

Le train omnibus qui part de Brive à 7 h. 6 du soir, arrivera à Cahors à 10 h. 10 au lieu de 11 h. 8.

Train de Cahors à Montauban. — L'express qui part de Cahors à 7 h. 10 du matin, partira à 7 h. 16 et arrivera à Montauban à l'heure actuelle, 8 h. 10.

Train de Montauban à Cahors. — Le train partant actuellement de Montauban à 10 h. 52 du matin, partira à 10 h. 55 pour arriver à Cahors à midi 42 au lieu de midi 33.

Il n'y a aucun changement dans la marche des autres trains.

Les Elections Sénatoriales

Nous lisons dans le *Télégramme*:
Lettre ouverte à M. Méline, président du conseil des ministres

Monsieur le président,

Un trimestre seulement nous sépare des élections sénatoriales, et nous nous demandons ce que vous avez fait dans notre contrée, pour défendre votre gouvernement contre ses adversaires, qui sont les nôtres.

Les idées que vous représentez sont celles de l'immense majorité des Français, surtout dans le Lot, et cependant, nos ennemis politiques semblent être toujours debout et menaçants!

Savez-vous pourquoi?

Parce que vous manquez de fermeté. Si vous tenez à justifier le surnom de *bon*, de *doux*, qu'on vous donne par dérision, vous ne serez jamais un homme de gouvernement.

La plupart des fonctionnaires, parmi nous, n'aiment pas M. de Verninac; mais, ils redoutent sa haine. Quant à vous, ils ne vous craignent pas et ils n'ont pas une suffisante confiance en votre protection.

Il n'y a ici qu'une voix parmi les partisans de votre politique:

Tout en nous criant de marcher en avant contre le socialisme, vous nous laissez livrés aux socialistes.

Faites preuve d'énergie, vous inspirerez confiance, et la victoire est certaine.

Et le 5 janvier, M. de Verninac aura dit adieu au Luxembourg.

Vous avez le succès dans la main. Recevez, etc.

Au 7^e de ligne

M. Battistelli, lieutenant au 7^e de ligne, vient d'être nommé capitaine au même régiment. Nos bien vives félicitations.

Nos compatriotes

Notre compatriote M. de Marquessac, lieutenant de vaisseau, fils de l'amiral de Marquessac,

— Et mademoiselle?

— Elle cache sa douleur pour ne pas augmenter le désespoir de son père; mais elle me fait peur, elle a un regard étrange.

— C'est lui!... s'écria tout à coup Maluni, avec une expression de colère si terrible, que le pacifique M. Prosper se recula avec un geste de frayeur.

— Lui, qui? demanda d'Orgeval.

— L'assassin de mon capitaine, c'est Dubulle, j'en ai le pressentiment.

— Mademoiselle a eu la même pensée, ajouta le cocher.

— Je n'oserais pas dire le contraire, fit d'Orgeval.

— Ah! la canaille, rugit le petit soldat, voilà deux fois que je le manque, mais cette fois il ne m'échappera pas. Je saurai bien le retrouver, fallût-il pour cela le poursuivre jusqu'à l'autre bout du monde.

Conduisez-moi auprès de mon capitaine.

M. Prosper fit signe que c'était impossible.

— Le médecin... dit-il.

— Le médecin, cria Maluni, je m'en moque, je veux voir mon capitaine.

— Laissez-le agir à son idée, mon bon Prosper, fit d'Orgeval; nous avons besoin de son courage et de son dévouement.

Il est aussi attaché à son maître que vous à votre maîtresse, et si ses pressentiments ne le trompent pas, lui seul est capable d'arrêter l'assassin de Savreux.

Le cocher obéit.

D'Orgeval, alors, se précipita dans le salon où Mlle Mollien était venue rejoindre son père, effrayée de la terrible douleur du vieillard, et craignant pour sa raison.

Depuis la visite du médecin, elle était un peu plus calme, si non complètement rassurée.

Le docteur avait déclaré que la blessure de Paul n'était pas mortelle, le poignard de l'assassin n'avait atteint aucun organe essentiel.

(A suivre.)

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 61

HAINES MORTELLE

Par A. DES ORMEAUX

TROISIÈME PARTIE

LA RENCONTRE

III

Le crime

Le meurtrier, c'est cet infâme de Dubulle?

Oh! mon Dieu, je vous en supplie, justice! justice! Puis, réconfortée par cette courte prière, elle sécha ses larmes et puisant dans son cœur la force de donner des ordres, elle fit transporter le corps de son fiancé dans le coupé.

Alors se penchant vers M. Mollien toujours agenouillé, terrassé par ce nouveau malheur qui le tordait et le secouait si douloureusement, elle l'aïda à se relever.

— Viens, père, dit-elle, il guérira, le bon Dieu me l'a promis.

Elle ajouta bien bas:

— Mon cœur me le dit aussi, autrement je serais déjà morte, la douleur m'aurait tuée! Quand l'officier fut étendu sur les coussins de la voiture, Prosper prit la tête de ses chevaux, marchant au pas pour éviter les cahots.

Louise suivait, soutenant la démarche chancelante, mal assurée de son père que les larmes aveuglaient et qui défaillait à chaque pas.

Le valet de pied était parti en avant au pas de course porter l'alarme au Château, il avait l'ordre de préve-

nir le commissaire de police et de ramener le médecin. Cependant d'Orgeval et Maluni venaient d'arriver à Ecouen. Ils se rendirent immédiatement à l'auberge de Mme Marin où il devait retrouver Savreux.

— Comment, s'écria la cabaretière lorsqu'ils demandèrent Paul, votre ami n'est pas avec vous?

— Pourquoi cette question? fit vivement Maluni dont l'affection s'alarmait tout de suite. Le capitaine Savreux n'est-il pas venu ici?

— Mais si, messieurs, reprit l'aubergiste, seulement il est sorti hier soir vers cinq heures dans l'intention de se rendre au cimetière, il m'a même demandé de lui enseigner un jardinier fleuriste; depuis je ne l'ai pas revu.

J'ai cru qu'il avait changé d'idée et qu'au lieu de vous attendre il était allé au-devant de vous, dont il m'avait annoncé l'arrivée pour ce matin.

— Où peut-il être? fit d'Orgeval.

— Ah! monsieur, s'écria Maluni, je tremble qu'il soit arrivé un accident au capitaine.

— Où est le cimetière? demanda brièvement l'ami de Savreux, comprenant qu'il ne fallait pas perdre de temps en bavardages superflus, mais au contraire agir promptement.

La cabaretière sortit sur la route et leur indiqua le chemin.

— C'est bien, dit d'Orgeval, nous y allons. Si le capitaine revient priez-le de nous attendre.

Et les deux hommes s'éloignèrent en courant.

— Qu'est-ce que vous redoutez, monsieur, demanda anxieusement Maluni.

— Tout et rien, mon brave. Savreux est encore bien faible, la fièvre le tourmente horriblement, à chaque instant ses blessures menacent de se rouvrir, peut-être est-il tombé dans quelque coin, terrassé par la souffrance et l'émotion.

— J'ai les jambes cassées, rien qu'à l'idée qu'il pouvait être arrivé un accident à mon capitaine.

Voyez-vous, je ne me pardonnerais jamais de l'avoir

est nommé au commandement du torpilleur de deuxième classe n° 121, de la défense mobile d'Algérie.

Médailles militaires

En même temps que l'adjudant Cazabonne, du 7^e de ligne, le gendarme Lafon recevait des mains de M. le président de la République, à la revue de St-Simeux, le 17 septembre, la médaille militaire.

Le gendarme Lafon était aux grandes manœuvres comme prévot et attaché à la 17^e brigade de cavalerie.

Nos félicitations à ces braves militaires.

Lycée Gambetta

J'ai l'honneur d'informer les familles qu'à l'occasion du voyage du Czar en France, M. le Ministre a prolongé les vacances scolaires de huit jours.

En conséquence, la rentrée des classes aura lieu au Lycée Gambetta le jeudi 8 octobre, avant 8 heures du soir, pour les pensionnaires, et le lendemain, à 7 heures 1/2 du matin, pour les demi-pensionnaires et les externes.

Le Proviseur :

HENRI FOURNIER.

Brevet de capacité

Les candidats aux brevets de capacité élémentaire et supérieur, sont informés que la prochaine session d'examens sera ouverte à Cahors aux dates suivantes :

Aspirantes. — Brevet élémentaire : le mercredi 30 septembre à 8 heures du matin, dans une salle du collège de jeunes filles.

Brevet supérieur : le lundi 5 octobre, à 8 heures du matin, au collège de jeunes filles :

Aspirants. — Brevet élémentaire : le mardi 13 octobre, à 8 heures du matin, au collège de jeunes filles.

Brevet supérieur : le mardi 20 octobre, à 8 heures du matin, au collège de jeunes filles.

Caisse d'épargne

Le 14 octobre prochain, il sera procédé à l'élection de deux présidents ou directeurs de caisse d'épargne pour remplacer, pour deux ans, les deux membres sortants de la commission supérieure des caisses d'épargne, instituée par l'article 11 de la loi du 29 juillet 1895.

A cette élection, les caisses d'épargne de Cahors et de Figeac ont droit à deux voix ; celles de Gourdon et de Souillac ont droit à une voix.

Tribunal civil de Figeac

M. Laurent Terrius, avocat à Perpignan, est nommé juge suppléant au tribunal civil de Figeac.

Musique du 7^m de ligne

AVIS

Le 7^m d'infanterie à Cahors, demande des clarinettes et des saxophones. Des places d'engagés pour trois ans leur sont réservées. S'adresser au chef de musique.

Morts subites

Hier matin, vers 9 heures, le nommé Denègre, boulanger à Labarre est mort subitement, frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante.

Le sieur Bernard Tulle, ancien bijoutier, demeurant rue du Lycée, revenait de sa vigne, située dans la Combe des Carmes, près Cahors. Arrivé à moitié chemin, il tomba, foudroyé par une attaque d'apoplexie. Relevé par des passants il a été transporté à son domicile.

Il était âgé de 67 ans.

Les écrevisses

Deux jeunes gens de notre ville, MM. L... et P... étaient allés pêcher des écrevisses avec les filets appelés *balances*. Comme appât ils avaient employé des têtes de moutons dont la chair était déjà en décomposition. Pendant la pêche, ces deux jeunes gens eurent les doigts vigoureusement pincés jusqu'au sang par une des écrevisses qu'ils avaient prises. Ils ne firent pas grande attention à ces petites blessures, mais dès le lendemain, une enflure accompagnée de vives douleurs se produisit sur les parties blessées. Ce n'est qu'après une médication énergique que l'enflure a diminué et que les douleurs sont devenues moins vives ; aujourd'hui tout danger a disparu.

Il résulte de ce fait que les pêcheurs d'écrevisses qui soutiennent que la viande fraîche est préférable pour faire une pêche fructueuse ont doublement raison, puisque en augmentant leur pêche ils se mettent en même temps à l'abri du danger des blessures faites par les pinces des écrevisses chargées de matières malsaines.

On comprend très bien, en effet, que les pinces des écrevisses chargées de matières en putréfaction puissent empoisonner le sang et produire l'effet de la mouche charbonneuse ou du scalpel employé à l'autopsie des cadavres.

Les maraudeurs

Vendredi soir, à 3 heures, au moment où la pluie tombait à torrents, le garde champêtre Périé et l'agent de police Delmas ont surpris la nommée Julie D..., épouse M..., demeurant faubourg Cabessus, en train de marauder dans des propriétés, aux environs de Saint-Cirice.

La femme M... portait deux paniers et un sac. Les paniers étaient pleins de figues et de noix.

Procès-verbal a été dressé à cette femme, qui ne tardera pas à passer en correctionnelle.

Le garde champêtre Périé et l'agent de police Delmas, ont dressé procès-verbal au nommé Raymond Clavières, âgé de 60 ans, demeurant à Labérandie, pour vol de fruits.

Clavières a été trouvé porteur d'un sac rempli de fruits qu'il avait cueillis dans la propriété de M. Cros, concierge de l'abattoir de Cahors.

Syndicat agricole de Sérignac

Les adhérents à la machine à vapeur pour dépiquer le blé se sont réunis, et ont constaté, réglé et réparti les produits, frais et dividendes de la campagne de 1896, commencée le 13 juillet et terminée le 16 septembre.

Pour cette période, les dimanches et les jours de pluie exceptés, il a été dépiqué :

Blé 4,858 piles, ayant rendu 3,727 sacs.
Avoine 62 id. id. 108 sacs.

Totaux 4,920 id. id. 3,824 sacs.

Que de temps et de peine épargnés aux agriculteurs de la région !

Tentative de déraillement

Une tentative de déraillement a été commise sur la voie ferrée de Toulouse à Paris, au lieu dit de Bourbe, commune de Montvalent.

Des malfaiteurs encore inconnus, avaient placé sur la voie, à cet endroit très dangereux, une porte à claire-voie qui aurait pu faire dérailler le train. Un employé de la ligne, ayant aperçu l'obstacle, l'a enlevé assez à temps pour éviter un accident.

Une enquête est ouverte par la gendarmerie de Martel ; espérons qu'elle fera découvrir les coupables.

Soulomès

Les loups viennent de faire de nouveaux exploits chez nous.

Samedi soir, à onze heures, le troupeau du sieur Joseph Carbonnel, de Nougayrol, est brusquement sorti de son parc, en brisant les barrières.

Le propriétaire, accouru en toute hâte, a constaté qu'il lui manquait une brebis.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Séjour de l'Empereur de Russie en France

OCTOBRE 1896

A l'occasion du séjour en France de S. M. l'Empereur de Russie, la Compagnie d'Orléans délivrera des billets d'excursion de 2^e et 3^e classes pour Paris, au départ de toutes les gares et stations de son réseau qui en sont distantes d'au moins 100 kilomètres.

Ces billets comporteront une réduction de 40 % sur le double des prix des billets simples.

Ils seront délivrés du samedi 3 au jeudi 8 octobre et seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains partant de Paris le lundi 12 octobre.

En outre, les billets aller et retour ordinaires de 1^{re} classe, émis du 3 au 8 octobre inclus, par les gares situées à 100 kilomètres au moins de Paris, et les billets aller et retour de 1^{re}, 2^e et 3^e classes délivrés, pendant la même période, par les gares situées à moins de 100 kilomètres de Paris, seront également valables pour le retour jusqu'aux derniers trains partant de Paris le lundi 12 octobre.

Les billets dont il s'agit pourront être utilisés dans tous les trains recevant réglementairement, pour le parcours à effectuer, des voyageurs à plein tarif de la classe du billet délivré.

A l'occasion des fêtes franco-russes, un train de plaisir à prix très réduits sera mis à la disposition des populations des départements de Tarn-et-Garonne, du Lot et de la Dordogne pour leur permettre de se rendre à Paris.

Ce train partira de Montauban le dimanche 4 octobre à midi.

Il desservira les stations comprises entre : Fenevrols, Montauban, la Madeleine, Cahors, Fumel, St-Cyprien, Souillac et Noailles inclusivement.

Au retour, le départ de Paris aura lieu le dimanche 11 octobre à 3 h. 30 soir.

PRIX DES PLACES ALLER ET RETOUR (Timbre-quitance de 0 fr. 10 non compris)

De Fenevrols, Montauban, la Madeleine, Cahors, Fumel, St-Cyprien, Souillac, Noailles et des stations intermédiaires comprises entre ces divers points à Paris, 2^e classe, 37 fr., 3^e classe, 25 fr.

La compagnie ne pouvant disposer pour ce train que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délivré, et au plus tard le 3 octobre à 6 heures du soir.

FAITS DIVERS

L'Homme volant

C'est l'aéroplane Langley qui semble détenir aujourd'hui le record dans le monde savant. Lancé du bord d'un bateau, à 20 pieds au-dessus de l'eau, il marcha contre le vent et s'éleva, sous l'unique impulsion de sa machine à vapeur, et descendit sans secousse dès que la vapeur eut fait défaut. On a été frappé du vol aisé et régulier de la machine, de sa tenue si ferme, de son agilité d'allure, de sa lenteur mesurée à la descente. M. Hureau de Villeneuve a proposé de remplacer la vapeur par le pétrole pour alléger le poids.

Serait-il donné aux Américains de résoudre le plus lourd que l'air ? Ou bien cette gloire est-elle réservée à un Français ?

Nous venons de voir un aéroplane inventé par M. le Dr Charles Richet, professeur à la Faculté de médecine. Sa forme est celle d'un oiseau de vingt-deux mètres de longueur et d'une surface relativement étroite, flanqué, sur chaque côté, de deux ailes en alluminium d'une superficie globale de soixante mètres. Une machine à vapeur à haute pression actionne les deux ailes et deux hélices, disposées l'une à l'avant, l'autre à l'arrière.

A quand l'expérience ? M. Charles Richet a-t-il découvert le *rara avis*, l'Homme-Volant que cherche l'humanité depuis des siècles ?

Justice militaire

Plusieurs de nos confrères s'occupent du cas d'un jeune soldat que le 1^{er} conseil de guerre maritime vient de condamner à un an de prison pour refus d'obéissance. Les débats ont révélé les faits suivants :

Le 22 juillet dernier, Marignac, du 6^e régiment d'infanterie de marine, était puni de prison pour réponse inconvenante à un caporal. Il faisait le peloton de chasse dans la cour de la caserne, quand, après une heure et demie de pas gymnastique et de pas accéléré sans discontinuer, il demanda au sergent Dumoutier, qui commandait le peloton, de vouloir bien le laisser quelques minutes au repos. Il avait, en effet, une ampoule au pied gauche qui lui rendait la marche difficile.

Le sergent ne s'étant point rendu à sa demande, Marignac lui déclara ne pouvoir continuer de marcher, en disant : « Je ne refuse pas, mais je ne peux pas. »

Malgré les sommations d'usage, il insista dans son refus et fut mis en cellule.

Le surlendemain, le docteur Durand, médecin-major du régiment, visitait Marignac et l'exemptait de service pour cette même ampoule.

Marignac fut néanmoins traduit devant le conseil de guerre !

A l'audience, son défenseur, M^e Isnard, fit ressortir l'étrangeté de cette poursuite et stigmatisa en termes énergiques la conduite du sergent Dumoutier : « Quatre-vingt-dix-neuf sous-officiers sur cent, a-t-il dit, eussent à votre place accordé à Marignac les quelques minutes de repos qu'il vous demandait. Je le dis pour l'honneur de l'armée française. » Le défenseur a rappelé ensuite les brillants états de service de Marignac : quoique âgé de 20 ans à peine, ce jeune homme a fait, comme volontaire, la campagne de Madagascar où, terrassé par les fièvres, il est resté six mois en traitement à Majunga.

Après ces plaidoiries, un acquittement s'imposait, semble-t-il. Le conseil n'a pas été de cet avis ; il a condamné Marignac à un an de prison et s'est, en outre, refusé à signer un recours en grâce en sa faveur !

Solidarité

Avignon, 25 septembre.

Deux officiers du 58^e de ligne en garnison ici, viennent de donner un noble et touchant exemple de la profonde solidarité qui unit dans le danger les chefs et les soldats de notre vaillante armée. Au cours des manœuvres alpines qui s'effectuent dans le voisinage de la frontière italienne, quelques détachements du 58^e de ligne avaient à franchir ces jours derniers, sur une passerelle sommairement improvisée, le torrent de Vésubie (Alpes-Maritimes), gonflé par les eaux.

Un à un les soldats défilaient sur la frêle planche jetée d'une rive à l'autre et fléchissant sous leur poids. Tout à coup l'un d'eux chancela et tombe avec armes et bagages dans le torrent, non loin d'un gouffre profond dont le courant irrésistible l'entraîne fatalement. Son lieutenant M. Cazères, sans hésiter, se jette à l'eau pour le secourir, mais le soldat affolé le saisit, s'attache à lui, l'enlace ; il paralyse ses mouvements et les deux hommes roulent vers le gouffre.

Devant l'imminence du péril, un deuxième lieutenant, M. Blomme, s'élança à son tour dans

le tumultueux torrent et est assez heureux pour opérer le sauvetage de l'officier et du soldat. Seul, le fusil de celui-ci était allé à l'abîme.

Ainsi, de cet accident, dont les conséquences auraient pu être si tristes, il ne reste que le souvenir réconfortant de l'acte admirable de dévouement et d'intrépidité accompli par ces deux jeunes officiers du 58^e de ligne.

Collision de trains

Bordeaux, 27 septembre.

Une collision de trains s'est produite hier en gare de Saint-Mariens, par suite d'un faux aiguillage. Le train n° 958 qui arrive à Saint-Mariens à neuf heures du matin, s'était engagé sur une voie sur laquelle stationnaient de nombreux wagons, un choc terrible en est résulté et les voyageurs du train de Blaye furent violemment projetés les uns sur les autres ; une quinzaine ont reçu des contusions sans gravité.

Seule, une dame de Saint-Savin qui se rendait à Bordeaux, a eu la langue coupée et se plaint de douleurs internes ; le mécanicien et le chef de train éprouvent également de violentes douleurs.

Les dégâts s'élèvent à 100,000 francs environ.

Cinq wagons ont été tamponnés et brisés ; la locomotive dite « mascotte » qui conduisait le train de Blaye est complètement hors de service, et l'on a dû la charger sur une plate-forme pour débarrasser la voie. La circulation sur les voies principales n'a souffert aucun retard.

Une enquête est ouverte pour établir à qui incombe la responsabilité de l'accident.

Sept personnes empoisonnées

Troyes, 27 septembre.

A la suite d'un repas donné par M. Coquet, de Villery, à l'occasion de la fête de la commune, sept cas d'empoisonnement viennent de se produire.

Le Parquet de Troyes, prévenu, procéda en ce moment à une enquête ; des renseignements recueillis il résulterait que M. Coquet aurait acheté à Troyes un lièvre et un quart de champignons de couche qui, mangés au repas par un certain nombre de membres de la famille, auraient causé ces empoisonnements.

M. Coquet est mort ; sa femme est à l'agonie ; le frère de M. Coquet, habitant Jeugny, est en danger de mort, et quatre personnes alitées.

L'avis de trois médecins appelés en consultations est que les malades ne présentent pas les symptômes d'un empoisonnement par les champignons, mais plutôt ceux d'un empoisonnement par l'arsenic.

Le Procureur de la République a commis un médecin légiste à l'examen des malades et, au besoin, à l'autopsie du cadavre de l'infortuné amphitryon.

GOUTEZ

AU BOULLON (GENRE DUVAL)

Fait à la Boucherie Arnaude

3, rue de la Préfecture

USINE A BRIVE



FABRE, horloger à Cahors.

A LA BOULLE D'OR



H. FABRE
10, RUE DE LA MAIRIE, 10
CAHORS

FABRICATION ET RÉPARATION
D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE

Dorure et Gravure sur Métaux
LUNETTERIE & OPTIQUE

ÉLECTRICITÉ

Achat de Matières Or, Argent et Platine

Travaux soignés. — Prix modérés

On demande un apprenti

LA VUE POUR TOUS

PAR L'EMPLOI DES VERRES GRADUÉS

Marque déposée « CRISTAL DIAMANT »

Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par MM. les Oculistes et Chefs de Clinique

H. FABRE

10, Rue de la Mairie, Cahors
SEUL DÉPOSITAIRE POUR CAHORS

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ. Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 36^e année. — Sommaire du numéro du 19 septembre 1896. — Gravures : Paris. — Le cyclone du 10 septembre. — Aspect de la place Saint-Sulpice. — Le petit bras de la Seine, entre les quais des Orfèvres et des Grands-Augustins. — Sauvetage d'un lavoir. — Les étalages des bouquinistes. — Sur le quai des Grands-Augustins. — Débris d'une péniche. — Le carrosse de gala, destiné à l'Empereur de Russie. — Départements. — Le pèlerinage de N.-D. de Rocamadour. — Vue générale prise à l'Est du val d'Alzon. — Le château. — Cour intérieure. — La chapelle miraculeuse. — Grotte du jardin des Oliviers. — Tombeau de saint Amador. — Gironde : Le monument de M. Carnot, à Bordeaux. — Morbihan : Le monument du D^r Guérin, à Ploërmel. — Aveyron : Chemin de fer du Vigan à Tournemire. — Le viaduc de Sainte-Eulalie de Cernon. — Beaux-Arts. — Un filet déchiré, tableau de M. Louis-Eugène Baillaie. — Madagascar. — Une exécution de partisans, à Tamatave. — Les Philippines. — Manille : Le sémaphore des remparts. — Rue de la Escolta. — Une rue de Bataan. — Maison de métis. — Une sucrerie. — Bords du fleuve Pasigue. — Débarquement du riz. — Récolte des cannes à sucre.

Texte : Chroniques : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Théâtres, par H. Lemaire. — Le pèlerinage de N.-D. de Rocamadour, par Boyer d'Agén. — Sport, par Archiduc. — A Madagascar : Exécution de partisans à Tamatave, par Henri Mager. — Aux Philippines, par Guy Tomel. — Le chemin de fer du Vigan à Tournemire. — Viaduc de Sainte-Eulalie de Cernon, par Laget. — Explication des gravures, Bibliographie, Revue Comique, Echecs, Rébus, Récréation, Véloocipédie, etc. — En supplément : Médéric Urfroy, nouvelle par Aug. Lepage. — Illustrations de M. Parys. — Le numéro : 50 centimes.

LA NATURE. — Bureaux à la librairie G. Masson, éditeur, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du 19 septembre 1896 : Moteur à gaz de faible puissance : J. L. — Sténographes : Jean P.-A. Martin. — Les Rochers Blancs : E.-A. Martel. — Correspondance : Gudefin. — La Société d'excursions des amateurs photographes : Gaston Tissandier. — La valeur définitive du yard : C.-E. G. — Les ex-

péditions polaires : Mis de Nadaillac. — Anciennes fiches de jeu de loterie : Soler y Rovirosa. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 14 septembre 1896 : Ch. de Villedeuil. — Chauffage de chaudière au pétrole : J. L. — Dolmen du mont Savarin : D^r Pelvet.

NOUVELLES SCIENTIFIQUES (N° 16)
La semaine. — Informations. — Boîte aux lettres. — Petites inventions. — Bibliographie. — Un numéro, 0 fr. 50.

LE POUR ET LE CONTRE, journal financier, 1, rue de la Bourse, Paris. Abonnement 10 fr. par an. — Sommaire du N° du 27 septembre : I. La récolte du blé. — Caisse des dépôts et consignations. — *Le Pour et le Contre* : Le Canada et la province de Québec. — Revue du marché. — L'emprunt de Madagascar. — La Compagnie française des métaux. — Les bons de l'Exposition de 1900. — Valeurs d'Assurances. — Chronique des mines d'or. — Chronique du centre. — Société des plaques lumineuses. — Chronique du nord. — Compagnie des mines de Drocourt. — Valeurs américaines. — Nouvelles et informations. — Assemblées et dividendes : Banque parisienne. — II. Mine de Huanchaca. Compagnie de Mokta-el-Hadid. — III. Bilans et avis divers. — Cotes et tirages.

LA POUPÉE MODÈLE

JOURNAL DES PETITES FILLES
Illustré de 200 gravures environ dans le texte
La Poupée Modèle, dirigée avec la moralité dont le *Journal des Demoiselles* a constamment donné la preuve, est entrée dans sa trente-et-unième année.

L'éducation de la petite fille par la poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles : pour un prix des plus modiques, la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

Bureaux, 14, rue Drouot, Paris. — Paris, 7 fr. — Départements, 9 fr. — Étranger, 11. — Les abonnements partent du 15 décembre de chaque année. — Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

Chaque livraison renferme en outre : Cartonnages coloriés. — Figurines à découper. — Décors de théâtre. — Patrons pour poupée — Surprises de toute sorte. — Musique.

JOURNAL DES DEMOISELLES

ÉDITION MENSUELLE

Soixante-deux années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du *Journal des Demoiselles*, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque.

A un mérite littéraire unanimement apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles.

Chaque livraison renferme :

1° 32 pages de texte : Instruction, littérature, éducation, modes, gravures d'art, etc.
2° Un Album de patrons, broderies, petits travaux, avec explication en regard, formant à la fin de l'année une collection de plus de 500 dessins.
3° Une feuille de patrons, grandeur naturelle, imprimés ou découpés, soit environ 100 patrons par an.

4° Une ou deux gravures de modes coloriées, soit 18 par an.
5° Modèles de Tapisseries ou de petits travaux en couleurs.

6° Annexes variées. — Tapisseries par signes — Imitations de peinture — Musique — Opérette — Chiffres enlacés — Alphabets — Cartonnages — Abat-jour — Calendriers, etc.

Bureaux, 14, rue Drouot. — Abonnement : Paris, 10 fr. — Départements, 12 fr. — Seine, 11 fr. — Les abonnements partent du 1^{er} janvier de chaque année. — Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

Journal de la Santé

REVUE D'HYGIÈNE ET DE MÉDECINE POPULAIRE

CRÉÉE EN 1884

PARAIT TOUS LES DIMANCHES EN 32 PAGES avec gravures dans le texte.

Consultations gratuites par la voie du Journal par d'éminents spécialistes.

PRIME GRATUITE : Dictionnaire de l'Homme sain et de l'Homme malade, par le D^r J. Rossi, Encyclopédie complète d'Hygiène et de Médecine populaire. Cette prime vaut 8^e en librairie. — Abonnements : UN AN, 6 FR. ; UNION POSTALE, 8 FRANCS. (Ajouter 1 fr. pour l'affranchissement de la Prime). — BUREAUX : 5, Bd Montmartre, Paris (Téléphone). — On s'abonne, en envoyant mandat-poste à l'Administration du Journal, 5, Boulevard Montmartre, Paris et à tous les Bureaux de poste de France et de l'Étranger.

AFFICHAGE GÉNÉRAL « DISTRIBUTION » IMPRIMÉS

L. AUBOURG & C^{ie}

4, RUE SAINTE-ANNE (Avenue de l'Opéra)

PARIS

La Maison L. AUBOURG & C^{ie}, fondée en 1878, se charge de l'AFFICHAGE de toute nature ainsi que de la DISTRIBUTION des IMPRIMÉS pour Paris, la Province et l'Étranger. Cette maison de 1^{er} ordre possède de nombreux emplacements pour la pose des Affiches en papier et sur toile ; elle a des correspondants dans toutes les communes de France.

S'adresser à M. DUEZ, Directeur, 4, Rue Sainte-Anne (Avenue de l'Opéra) Paris.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

LA
Grande Encyclopédie

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE MM. :

<p>BERTHELOT, sénateur, membre de l'Institut. R. DERENBOURG, prof à l'École des langues orientales. A. GUY, professeur à l'École des chartes. GLASSON, de l'Institut, prof à la Faculté de droit. D^r L. HAES, bibliothécaire de la Faculté de médecine. C.-A. LAURENT, docteur en sciences mathématiques.</p>	<p>H. LAURENT, examinateur à l'École polytechnique. E. LEVASSEUR, de l'Institut, prof au Collège de France. H. MARION, professeur à la Sorbonne. E. MUNTZ, de l'Institut, conservateur de l'École des beaux-arts. A. WALTZ, prof à la Faculté des lettres de Bordeaux.</p>
--	--

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE, dont les articles sont rédigés et signés par plus de 500 collaborateurs — tous éminents spécialistes. — est le seul ouvrage français de cette nature justifiant son titre. Elle formera environ 28 volumes gr. in-8° colombier de 1200 pages, qui se publient par livraisons de 48 pages paraissant le jeudi de chaque semaine.

Broché : 600 fr.	Relié : 750 fr.	Demandez Prospectus détaillés aux Éditeurs
Payables : 10 fr. par mois ou 500 fr. comptant	Payables : 15 fr. par mois ou 650 fr. comptant	

H. LAMIRAULT et C^{ie}, 61, rue de Rennes, Paris

ON DEMANDE

des AGENTS GÉNÉRAUX ET CANTONAUX pour tenir portefeuille de production genre assurance. Appointements et remises. S'adresser, avec références, à la Société d'Épargne des retraites, 16, Place Vendôme, Paris.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Hiver.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

PULVÉRISATEUR-DEPEYRE
A pompe directe et air comprimé
1^{er} Prix — Hors Concours — Médailles d'Or
Dans les principaux Centres viticoles de France
Derniers Perfectionnements. Appareil garanti
28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE
F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant
Chevalier du Mérite Agricole
18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)
NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

Peinture
Vitrerie
Faux bois
Marbre

ENTREPRENEUR DE PEINTURE

Henri SÉGUY

Rue du Lycée, n° 40, CAHORS

Papiers peints
en
tous genres
Encadrement

Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.

IMPUISSANCE de l'homme, stérilité de la femme. Pilules, effet immédiat sans nuire à la santé, 4 fr. Dépôt unique : Spitaëls, ph. à Lille. Envoi discret. Même pharmacie, Pilules contre les pertes d'urine au lit à tout âge, 5 fr.

LE GOURMET
REVUE DE CUISINE PRATIQUE
Abonnement pour un an :
France 5 fr.
Étranger 6 fr.
On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de poste.
Bureau : 12, rue Turbigo, Paris

25 ANS DE SUCCÈS.

MAISON DE CONFIANCE
POUR
LA POSE DES DENTS
Le Redressement
à toutes les Opérations relatives
à l'ART DENTAIRE.
AUDOUARD
Chirurgien-Dentiste
16 Rue du Maréchal Brune
BRIVE (CORRÈZE)
NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, à vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : AUDOUARD BRIVE.

Le propriétaire-gérant : LATOCH

PIANOS MUSIQUE & ORGUES
Ancienne Maison TRUFFIER, fondée en 1852
Arthur LAGAPE, facteur-accordeur de Pianos & Orgues
SUCCESEUR
2, Rue Taillefer et place Francheville, 40, Périgueux

LOCATION depuis 8 fr. par mois à l'année
PIANOS ENTIÈREMENT NEUFS
Rendus franco chez le client. Accord gratuit
Vente, Location, Échange, Accords, Réparations
Pour tous renseignements, s'adresser chez M. VIGOUROUX, Organiste de la Cathédrale et professeur de piano, Rue Clément-Marot, CAHORS

Vignes Américaines
LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT
PAR MILLIONS de plants à la vente
en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés
Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long 0,006 millimètres au petit bout.

Gamay x Couderc, Aramon x Rupestris Ganzin, Mourvèdre x Rupestris, Bourisquou x Rupestris, Riparia Gloire, Grand Glabre, Rupestris Phénomène du Lot, etc., etc. Ce dernier s'adapte à plus de 60 0/0 de calcaire. L'essayer c'est l'adopter.

Envoi franco des Catalogues prix-courant et notice sur le Rupestris Phénomène du Lot.

Vins des côtes du Lot, depuis 80 fr. la barrique logé et en sus franco sur wagon Puy-l'Évêque. Envoi d'échantillon franco contre 1 fr. en timbres-poste.

Vient de paraître :
Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines.
Prix : 3 fr. (franco poste).

4^{me} édition, revue et considérablement augmentée. En vente chez l'Auteur, chez M. Girma et principaux Libraires.

Pour toute commande de 100 francs en vins ou plants, nous donnons un exemplaire de notre ouvrage.

S'adresser au propriétaire, M. Victor COMBES, Chevalier du Mérite Agricole, à VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).